

07/11/2023

Opération de Développement Rural d'Écaussinnes
Compte-rendu de la 6^{ème} réunion de la CLDR
du 06/11/2023 à l'Espace Philomène

PRÉSENCES

19 personnes étaient présentes :

- 16 membres de la CLDR : Balate Cécile, Biermant Jeannine, Bougard Philippe, Bouillet Gwennaëlle, Danau Maxime, Decelle Jean-Marie, Godefroid Guy, Godefroid Xavier, Guérard Arnaud (*Président de la CLDR*), Guérard Philippe, Houchard Sébastien, Lancel Michel, Legge Jean-Pierre, Pagnanini Bérengère, Rouchy Philippe, Vanhove François.
- 2 agentes de la commune : Deman Valérie (*environnement*) et Walem Anne (*participation citoyenne*)
- 2 représentants de l'organisme d'accompagnement DR(EA)²M : Bayet Béatrice et Sonck Colin

ABSENCE

- Excusés : Da Silva Faria Nel, Demets Ruth, Dierickx Vincent, Druet Anne, Duez Régis, Grosjean Carl, Lhermitte Aurélie, Nève Thylla, Saint-Ghislain Cécile, Walem Catherine.
- Absents : Bouchelet Bernadette, Delmotte Claire, Desgain Pierre, Dumeunier Michel, Dumortier Philippe, Finet Catherine, Gijs Stéphane, Goret Nathalie, Greuse Stéphanie, Hainaut José, Lheureux Maud, Ligot Sylvie, Quinchon Dimitri, Rompatto Pierre, Tondu Yann.



Photo des membres de la CLDR lors de la réunion (Dr(ea)²m)

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Arnaud G. donne le mot d'accueil et remercie les membres pour leur présence.

ORDRE DU JOUR

1. Actualités depuis la dernière réunion
2. Quelques rappels
3. Présentation et discussion sur les fiches projets – 1^{ère} partie
4. Suites

ACTUALITÉS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

- **Adoption du pv de la réunion du 07/06**

Un commentaire avait été formulée à la suite de la réunion : « *Déception quant au projet "plage de Scouffleny" en lot 1 : pour ma part va à l'encontre des valeurs qui semblent se dessiner dans cette assemblée et surtout pour l'évolution écologique et sociale de ces 10 prochaines années* ».

- ➔ L'ordre de priorité des projets est le résultat du vote d'ensemble de la CLDR et il a été approuvé lors de la réunion précédente. Concernant le projet de la carrière de Scoufflénny, il a été rédigé de manière à ce que les aménagements prévus respectent le cadre naturel des lieux. Il sera présenté lors de la prochaine réunion de la CLDR du 21/11.
- ➔ Le pv de la réunion est approuvé.

- **Informations sur la démission de 3 membres depuis la dernière réunion**

Depuis la dernière réunion du 7 juin, 3 membres ont démissionné :

- Chloé Steenwegen et Adrien Wuyts – les deux membres les plus jeunes - ont déménagé et ne peuvent donc être membres de la CLDR.
- Pierre Wauters a préféré démissionner pour pouvoir continuer à concilier vie familiale et autres engagements en soirée.

Yves Leser avait déjà démissionné pour la même raison auparavant.

- **Retour des Groupes d'actions**

- *Bottin de la vie sociale*

Le projet est toujours en cours mais il n'y a plus eu de réunions récemment. Une relance sera faite prochainement.

- *Au fil de l'eau*

2 membres de la CLDR s'étaient initialement investis dans ce groupe mais à la suite de la démission de Pierre Wauters, Ruth Demets se retrouve seule avec Anne Walem qui suit le projet. Une action de nettoyage des cours d'eau va être organisée durant les

journées wallonnes de l'eau (2^{ème} quinzaine de mars). Des panneaux didactiques vont également être installés. En parallèle des actions de sensibilisation vont être organisées auprès des écoles avec des animations réalisées dans les classes par le Contrat de Rivière de la Senne. La Maison de la Jeunesse participe également au projet.

- *Poubelles et sacs à déchets canins*
Une action a déjà été menée durant la semaine du marathon de la propreté : des inscriptions ont été marquées au sol à l'aide de pochoirs pour sensibiliser aux déjections canines.

- *Récupération d'objets au recyparc*
2 réunions ont déjà eu lieu. Une visite d'un projet équivalent inauguré à Mons a été organisée. Cela a permis de réaliser que ce type de projet demande certains moyens et qu'une commune de la taille d'Ecaussinnes aurait tendance à s'associer d'autres communes ou en tout cas avec Hygea qui est l'acteur clé dans ce domaine. Un projet semblable va voir le jour prochainement à La Louvière, mené par Hygea, cela pourrait représenter une opportunité pour la commune d'Ecaussinnes.

QUELQUES RAPPELS

Vu que la dernière réunion a eu lieu il y a 4 mois, quelques rappels sont faits par le bureau Dr(ea)²m pour remettre les membres « dans le bain ».

L'objectif de la réunion du jour est de pouvoir discuter sur le contenu des fiches-projets rédigées par le bureau d'étude DR(EA)²M. La prochaine étape étant la validation du PCDR, il est important que les membres fassent part de leurs questions et remarques.

La présentation des fiches-projets a été divisée en 2 réunions vu le nombre de fiches-projets et pour laisser place à la discussion.

Le rôle d'une fiche-projet est de répondre aux besoins identifiés dans le diagnostic et de répondre aux objectifs de la stratégie. Chaque projet doit répondre au moins à un objectif et chaque objectif doit au moins correspondre à un projet. Une fiche-projet donne le cadre minimum à respecter lorsque le projet sera mis en œuvre (éléments à prendre en compte, méthode à appliquer, etc.). Le niveau de précision de la fiche dépend de son niveau de priorité de mise en œuvre (lot 1, 2 ou 3). Le contenu d'une fiche-projet pourra encore être adapté au moment de sa mise en œuvre en fonction de l'évolution du contexte existant, des besoins ou d'opportunités.

PRÉSENTATION ET DISCUSSION SUR LES FICHES PROJETS – 1^{ÈRE} PARTIE

Les questions et réactions formulées par les membres de la CLDR lors de la présentation des projets sont reprises ci-dessous.

1.2 Création de connexions cyclables entre Écaussinnes et les communes voisines

- *Quels sont les subsides disponibles pour financer ce projet ?*

Il y en a beaucoup. Le principal est le PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité), mais il y a aussi les subsides du Développement Rural, les fréquentes appels à projets...

- *Qui se charge de l'entretien de la piste cyclable ?*

La commune se charge de l'entretien des pistes cyclables qui longent des voiries communales ou qui sont en site propre sur son territoire. Pour les pistes cyclables le long des voiries régionales, c'est normalement le SPW qui s'en charge.

- *Comment assurer la continuité des tronçons sur les autres communes ?*

Il y a plusieurs scénarios possibles :

- o Soit le SPW se charge de réaliser la piste cyclable sur tout le tronçon d'une commune à l'autre ;
- o Soit la commune d'Ecaussinnes lance le pas en réalisant la portion dans sa partie de territoire en espérant que les communes voisines suivent ;
La commune de Braine n'a malheureusement pas de PCDR, un subside transcommunal de développement rural n'est donc pas envisageable.

- *Est-ce possible que la commune réalise des aménagements partiels (ex : rampe d'accès au Ravel) et que le SPW se charge du reste ?*

Oui, c'est tout à fait possible.

- *Pour le tronçon 2 vers Soignies, ne faut-il pas redescendre plus au sud pour aller rechercher la rue Croisettes qui est à présent isolée ?*

En effet c'est une liaison importante, qui est normalement prévue dans le PIMACI.

- *Ne faut-il pas prévoir des compensations lorsque l'on imperméabilise des sentiers, via la réouverture d'autres sentiers existants ?*

En effet, cela pourra se faire via le projet 1.1 création d'un réseau de sentiers.

- *Quelles sont les endroits où il y a besoin de racheter des terres agricoles ?*

C'est à vérifier, mais probablement pour la réalisation de la rampe d'accès au Ravel. C'est une estimation large qui a été réalisée afin de couvrir tous les coûts éventuels.

1.5 Ouverture d'une Maison des Arts et de la Musique

- *Ne faut-il pas prévoir un budget pour cette fiche pour lancer le projet ? Par exemple pour l'engagement d'un coordinateur.*

En effet, on peut l'ajouter dans la fiche, bien qu'une estimation plus complète ne soit pas réalisable étant donné la diversité des pistes d'actions données.

- *En termes de bons exemples, pourquoi ne pas aller voir ce qui se fait au Centre d'expression et de créativité de La Louvière ?*

En effet, c'est une bonne idée.

- *Ne faut-il pas faire un état des lieux de l'offre existante afin de renforcer les partenariats ?*

C'est déjà ce qui a été fait dans la fiche-projet, mais cela pourra être fait de manière plus approfondie lorsque le projet sera lancé.

- *Ne faut-il pas faire des liens avec le Bottin de la vie sociale ? Par exemple avec les musiciens et autres artistes qui existent sur la commune ?*

C'est en effet l'idée de ce projet.

- *Ne faut-il pas associer les écoles ? Activités extra-scolaires ?*

Cela a également été indiqué dans la fiche. Une personne vient d'ailleurs d'être engagée à mi-temps pour gérer l'Accueil Temps Libre. Elle pourrait aussi être associée à ce projet.

Les 3 autres projets du lot 1 seront présentés lors de la prochaine réunion :

- 1.1 : Réhabilitation des sentiers ;
- 1.3 : Aménagement d'une zone de baignade à la carrière de Scoufflény ;
- 1.4 : Rénovation de la place Cousin ;

2.1 Production d'une énergie renouvelable locale et collective

- *La CWaPE a récemment validé la reconnaissance des communautés d'énergie (partage de production et de consommation d'énergie). Il serait intéressant d'y faire référence dans le projet.*
C'est en effet bien indiqué dans la fiche-projet.
- *Ce projet concerne-t-il les lieux privés ou les lieux publics ?*
Les deux peuvent être envisagés. Des partenariats publics-privés sont possibles. Par ex. une île photovoltaïque flottante va être prochainement installée sur un plan d'eau de carrière à Soignies.
- *Ne faut-il pas favoriser en priorité les bâtiments communaux pour réduire les coûts (chauffage, éclairage, fonctionnement...) pour la collectivité ?*
En effet, c'est une préoccupation importante pour la commune de réduire ses coûts énergétiques. Plusieurs choses sont déjà en place, au Sacré-cœur ou à la crèche Bel-Air par exemple (panneaux photovoltaïques).

2.2 Rénovation de la Grand-Place

- *Il manque de places de stationnement. Où-est-ce que les gens vont se garer lors des événements sur la Grand-Place ? Ne peut-on pas imaginer un parking souterrain ?*
Un parking souterrain n'est pas envisageable dû au coût que cela représente. Il faut également savoir que le développement rural ne subsidie que les aménagements en espace de convivialité, pas les espaces de stationnement. L'objectif est de redonner plus de place pour la mobilité active. À voir si on sait éventuellement recréer d'autres poches de stationnement à proximité.
- *Une consultation des habitants du quartier est-elle prévue ?*
Une phase de participation citoyenne a en effet bien été prévue dans la fiche-projet. Une maîtrise d'usage pourra être mise en place comme cela avait été le cas pour le projet du Sacré-Cœur. Une enquête publique est de toute façon prévue dans la procédure de ce type de projet.
- *Il y a une grosse problématique au niveau des taques d'égouts et de l'écoulement des eaux sur la grand-place, cela a-t-il été intégrée dans la fiche ?*
Oui cela a bien été pris en compte. La commune a déjà pris les devants par rapport à cette problématique bien connue. Une intervention doit être réalisée au niveau d'un bypass sous-dimensionné du réseau d'égouttage.
- *Est-il prévu d'installer des bornées électriques ?*
Non, cela n'a pas été prévu, mais cela pourra être ajouté dans la fiche.

- *Ne faut-il pas intégrer le parc de la Marlière dans le périmètre d'étude ? On pourrait imaginer d'y recréer du stationnement à proximité, il est proche de la Grand-place ?*
Le périmètre pourra en effet l'intégrer, c'est vrai que c'est une zone verte très proche de la Grand-place.

2.3 Végétalisation des espaces publics

- *Quels sont les espaces publics que l'on pourrait végétaliser ?*
Ils sont repris dans la fiche-projet, même si ce n'est pas exhaustif. Ils sont nombreux sur la commune.
- *Ne pourrait-on pas aussi envisager des plantations dans des bacs à fleurs ?*
Si bien-sûr, mais l'objectif de la fiche est surtout d'avoir des plantations de pleine terre, pérennes et qui ne demandent pas forcément un entretien important par les services communaux.
- *Le collectif « Less béton » à Bruxelles fait de très chouettes choses dans cet esprit, comme retirer des zones de pavés pour y faire de petites plantations. Cela doit bien-sûr se faire de manière réfléchi et sans que la sécurité des déplacements soit entravée.*

2.7 Amélioration des espaces verts publics

- *Les cimetières ont-ils été repris dans les espaces verts à végétaliser ?*
Non, ils n'ont pas été repris dedans car il y a déjà une politique spécifique pour la verdurisation des cimetières, qui est déjà en application sur la commune.
- *Est-ce que la fiche prévoit de créer des espaces comestibles ? fruitiers, plants de légumes, etc. Ce serait chouette d'avoir des potagers collectifs.*
Cela existe déjà sur la commune, il y a le verger, des fruitiers le long d'un sentier de balade, mais il n'y a pas grand monde qui en ramasse. Il y a aussi un petit potager à l'espace Philomène qui se fait avec les enfants, mais l'entretien prends beaucoup de temps. Peut-être qu'il faudrait leur donner plus de visibilité. On pourrait retenter l'expérience en replantant des fruitiers à certains endroits.
- *Est-ce possible pour la commune de racheter des terrains pour en faire des espaces verts ? je pense par exemple dans certains lotissements où il n'y a très peu de verdure.*
C'est possible oui. Cela a un coût important surtout si c'est un terrain à bâtir, mais des subsides permettent aussi l'acquisition de terrains. C'est aussi un point d'attention de la commune lors de la délivrance de permis en imposant certaines réalisations d'espaces verts via des charges d'urbanisme.

2.8 Réalisation d'un plan de mobilité active

- Pas de remarque

2.9 Mise en place d'une mobilité scolaire plus durable

- *Il y a aussi des initiatives qui se sont faites avec des calèches tirées par des ânes. Cela peut parfois aider les parents réticents à laisser partir leurs enfants sur les routes à pied ou en vélos...*

Les 4 autres projets du lot 2 seront présentés lors de la prochaine réunion :

- 2.4 Aménagement d'une zone découverte nature près de la RND de Restaumont

- 2.5 Développement du maillage écologique
- 2.6 Préservation de la faune nocturne
- 2.10 Réalisation d'actions et d'infrastructures pour faciliter la multimodalité

3.3 Aménagement de commodités pour visiteurs

- *Ok de les répertorier en ligne, mais pas d'ouverture via QR code ou ce genre de chose pour éviter la fracture numérique svp.*

3.6 Création d'une exposition de l'histoire écaussinnoise

- *Cela pourrait être chouette de collaborer avec le pôle de la pierre à Soignies qui risque d'ailleurs de fermer par manque d'inscrits aux formations.*

3.8 Promotion des atouts touristiques du territoire

- *Pas de remarque*

3.9 Marquage symbolique des entrées d'Écaussinnes

- *Ce serait chouette d'utiliser des matériaux locaux et encore mieux faire appel à des artistes locaux (ex : tailleur de pierre qui réalise des tortues). C'est en effet indiqué dans la fiche.*

3.10 Soutien des habitants dans l'accueil de la biodiversité sur leurs terres

- *Pas de remarque*

3.12 Valorisation du patrimoine bâti et du petit patrimoine populaire

- *Les cimetières sont-ils repris dedans ?
Oui, ils font partie du patrimoine.*

3.13 Redécouverte de la nature d'Écaussinnes par ses habitants

- *Pas de remarque*

3.15 Restauration de la Chapelle Dubois

- *Pas de remarque*

3.16 Promotion et accompagnement de l'habitat alternatif

- *Pas de remarque*

Les 7 autres projets du lot 3 seront présentés lors de la prochaine réunion :

- 3.1 Equipement d'une salle pour les événements festifs et associatifs
- 3.2 Optimisation de l'équipement mis à disposition des associations
- 3.4 Regroupement de professionnels de la santé
- 3.5 Mise en place d'une infrastructure pour le commerce de produits alimentaires locaux

- 3.7 Construction d'une infrastructure sportive ouverte à tous
- 3.11 Développement de l'offre en locaux pour le commerce écaussinnois
- 3.14 Facilitation du commerce de produits locaux et de l'économie circulaire

SUITES

La prochaine réunion aura lieu le mardi 21 novembre lors de laquelle le reste des projets sera présenté.

Les prochaines étapes seront la relecture et validation du PCDR complet avant les différentes étapes de validation par la CLDR, le Collège communal, le Conseil communal et enfin le Gouvernement wallon.

Questions :

- *Une fois approuvé, comment va être assuré le suivi de la mise en œuvre des projets du PCDR ?*
La CLDR va continuer à se réunir régulièrement pour discuter de la mise en œuvre des projets. Un rapport annuel doit également être réalisé pour attester de la réalisation des projets auprès du SPW. Pour ce qui est de la personne qui va gérer cela, c'est une question que la commune doit encore régler. Lors du PCDR précédent, la Fondation Rurale de Wallonie accompagnait la commune tout au long de l'opération, mais la commune n'a pas pu bénéficier de leur accompagnement pour cette seconde opération et le bureau DR(EA)²M ne réalise habituellement pas cette mission.
- *Est-il possible de réaliser des projets du lot 3 avant des projets du lot 1 ou 2 ?*
Oui. L'ordre de priorité est indicatif et permet d'approfondir les projets en fonction du niveau de priorité qui a été choisi, mais il est possible de mettre en œuvre un projet de lot 3 avant un projet de lot 1 ou 2 en fonction de l'évolution des besoins ou d'une opportunité...
- *Que se passe-t-il si on se trompe dans ce qu'on indique dans une fiche ? Est-ce réparable après ?* En réfléchissant aux projets en amont avec les citoyens d'une part et la commune et un bureau d'étude d'autre part, on essaye de minimiser les risques d'erreurs. Il est bien sûr toujours possible de se tromper, mais il est tout autant possible de faire des ajustements par après si besoin. Des phases de consultations des habitants, enquêtes publiques, et vérifications par les administrations sont généralement prévues dans les procédures de demandes de permis, etc.

Pour le secrétariat,

Le bureau DR(EA)²M.